

# 5 ans d'action aux côtés des citoyens

**Charlotte  
PARMENTIER-  
LECOQ**

*Députée du Nord*

• • • • •

ÉDITO P 3

AGIR POUR LE TERRITOIRE P 4

FAIRE FACE À LA CRISE P 8

LA CIRCONSCRIPTION P 10

LÉGIFÉRER  
POUR RÉFORMER P 12

RÉFORME SANTÉ  
AU TRAVAIL P 18

• • • • •

# dates clefs

- ▶ **Juin 2017**  
Élections législatives
- ▶ **Novembre 2017**  
Inauguration de la permanence parlementaire : Rue Léon Gambetta à Cyoing
- ▶ **Février 2018**  
Lancement de la mission gouvernementale « santé au travail » en entreprise
- ▶ **Juillet 2018**  
Bilan des 1 an de mandat à Baisieux
- ▶ **Août 2018**  
Remise au Premier ministre du rapport « Santé au travail : vers un système simplifié pour une prévention renforcée »
- ▶ **Janvier 2019**  
Lancement de la deuxième mission gouvernementale sur la santé au travail dans la fonction publique
- ▶ **Juillet 2019**  
Élection au bureau de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale
- ▶ **Octobre 2019**  
Remise au Premier ministre du rapport « Santé, sécurité et qualité de vie au travail dans la fonction publique »
- ▶ **Octobre 2019**  
Responsable du groupe LAREM du projet de loi de financement de la sécurité sociale 2020
- ▶ **Janvier 2020**  
Bilan de mi-mandat à Chérengh
- ▶ **Décembre 2020**  
Dépôt de ma proposition de loi pour renforcer la santé au travail
- ▶ **23 juillet 2021**  
Adoption définitive de la loi « prévention en santé au travail » au Parlement
- ▶ **2 Août 2021**  
Promulgation de la Loi n° 2021-1018 pour renforcer la prévention en santé au travail

# 5 ans à votre écoute



21  
ATELIERS  
CITOYENS

7  
PARTICIPATIONS

À DES RÉUNIONS DU  
GRAND DÉBAT NATIONAL

PLUS DE **1000**  
RENDEZ-VOUS AU SEIN  
DE LA PERMANENCE  
ET DE RENCONTRES  
SUR LE TERRAIN

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Depuis juin 2017, je vous représente à l'**Assemblée nationale**. Comme je m'y étais engagée, je tiens à vous rendre compte de mon travail à **Paris** et **en circonscription**. La fonction de députée est souvent mal connue et j'espère que ce document vous permettra d'en apprécier les différentes facettes. J'ai à cœur d'être présente et disponible pour vous **dans les 46 communes** de la circonscription à travers de multiples rencontres. Celles-ci peuvent prendre la forme d'un **rendez-vous personnel** à ma permanence, **d'ateliers de démocratie participative** ou des **visites de terrain**, et me permettent de mieux **porter votre voix** à l'Assemblée Nationale. J'ai également à cœur d'être aux côtés des élus locaux pour soutenir les projets de **développement du territoire** et pour **défendre nos paysages** et **la qualité de vie** dans nos villages. Je suis, **avec mon équipe parlementaire** à votre écoute et à votre disposition. **Membre de la commission des affaires sociales**, je suis particulièrement engagée sur les politiques de **l'emploi, de l'insertion, de la santé, du grand âge et du handicap** et poursuis la volonté de promouvoir **l'émancipation par le travail** pour toutes et tous, valeur à laquelle je crois profondément.

L'année 2021 a sur ce champ marqué l'aboutissement d'un travail de longue haleine que j'ai conduit dans le domaine **de la santé au travail**, avec l'adoption de la proposition de loi que j'ai co-rédigée fin 2020, issue d'un travail de co-construction avec les différents groupes à l'Assemblée Nationale, le Sénat et les partenaires sociaux. Cette **loi Parmentier-Lecocq - Grandjean pour renforcer la prévention en santé au travail** vise à mieux **anticiper les risques** et leurs impacts **sur la santé des travailleurs** pour que travailler soit porteur **d'épanouissement et de protection**. C'est là aussi la concrétisation de mon engagement : m'appuyer sur mon expérience professionnelle pour connecter autant que possible nos réformes avec les réalités de terrain. L'année 2021 a également été marquée de mon élection au **Conseil Départemental du Nord**, ce qui me permet d'approfondir mon engagement sur les **politiques sociales**, en conjuguant l'échelon national avec l'échelon local.

Après une année 2020 et un début d'année 2021 de crise sanitaire, nous abordons maintenant une phase cruciale pour notre pays. L'enjeu est celui de la **relance**, d'ores et déjà enclenchée, mais également celui de **la préparation de l'avenir**. Ainsi les efforts de la majorité prennent corps à travers **le plan de relance** et **le plan France 2030** qui poursuit de grandes ambitions : **accélérer la transition écologique, renforcer la souveraineté industrielle de la France, dynamiser l'emploi en particulier pour les jeunes**.

Au premier janvier 2022, la France prendra la **présidence de l'Union Européenne** et affirmera à cette occasion **son leadership** pour la conduite de réflexions essentielles portant sur la **transition écologique** dans les pays de l'Union, **le poids de l'Union** dans les relations internationales, la **gestion commune des flux migratoires, la lutte contre le terrorisme** ou encore **l'harmonisation des normes sociales** entre les états membres ainsi que **le soutien à notre agriculture**. Je serai pleinement mobilisée à l'Assemblée Nationale pour discuter les lois budgétaires et les textes qui accompagneront ces transformations massives, tout en continuant mes rencontres sur le terrain.

Chères concitoyennes, chers concitoyens, vous pouvez compter sur ma mobilisation pleine et entière pour poursuivre mon travail au service de l'intérêt général.

Fidèlement,

Charlotte PARMENTIER - LECOCQ



Charlotte  
PARMENTIER-  
LECOCQ  
*Députée du Nord*

Née le : 17 juillet 1977  
à Pointe-à-Pitre

Mère de 3 enfants

Demeurant à Avelin

Élue le 18 juin 2017

Membre de la majorité  
présidentielle

Secrétaire de  
la Commission  
des affaires sociales

Membre de la délégation  
aux outre-mer

# agir pour le territoire, votre relais auprès du Gouvernement

Être députée c'est être la courroie de transmission entre les citoyens et le gouvernement, et c'est aussi soutenir le développement de notre territoire, et protéger notre qualité de vie et nos paysages.

## A 27

### Problématique :

Cette autoroute, devenue **accidentogène et bruyante**, les maires des communes riveraines de l'A27 demandaient depuis de nombreuses années **des aménagements** afin de réduire **la pollution sonore, la pollution de l'air et afin d'améliorer la sécurité**.

### Mes actions :

- 1: Organisation d'une réunion avec les élus et les associations en Préfecture sous l'autorité du Préfet du Nord,
- 2: Interpellation de Monsieur le Préfet, de la Ministre des Transports ainsi que du Ministre de l'Intérieur.

### Résultats obtenus :

**2018** : la pose d'un **radar pédagogique**, la pose **d'un panneau tri-flash** ainsi que des aménagements bordant l'autoroute,

**2020** : **replantation de la végétation** afin de développer de la biodiversité et un éco-système, réfection de la chaussée,

**Septembre 2021** : la vitesse des poids lourds est désormais **limitée à 80 km/h**, conformément aux attentes exprimées par les élus locaux et des associations de riverains. La vitesse des véhicules légers passe à **110 km/h** et **l'interdiction de doubler** pour les poids-lourds est mise en place.



## LIGNE SNCF

### Pont-de-Bois - Ascq - Orchies

### Problématique :

**2015** : **fermeture de la ligne** par manque de fréquentation et de vieillissement de ses infrastructures. Interpellation des élus et des habitants sur **l'absence de projet de réhabilitation** de la ligne depuis 2015.

### Mes actions :

- 1: **Interpellation** de Monsieur le Préfet et du Président de Région Hauts-de-France afin de **déterminer la solution adaptée** et de demander **l'accélération sur le projet** à mettre en œuvre,
- 2: Interpellation de Jean-Baptiste DJEBBARI, Ministre des Transports pour obtenir un **appui financier de l'Etat**,
- 3: **Vote à l'Assemblée nationale de budgets** dans le cadre du plan de relance et d'appels à projets fléchés sur les transports collectifs en site propre (TCSP).

Je serai pleinement mobilisée pour soutenir **la demande de financement** lorsque le projet de réhabilitation de la ligne, très attendu, sera défini.



## Ligne THT Avelin-Gavrelle

### Problématique :

Reconstruction de la ligne Très Haute tension Avelin-Gavrelle **impactant le paysage** de notre territoire. Elus et citoyens ont le sentiment de ne pas avoir été entendus par l'ancienne Ministre Mme Ségolène ROYAL qui a signé la déclaration d'utilité publique. (DUP)

### Mon engagement :

**Faire entendre la voix du terrain** en organisant une rencontre avec le Ministre.

### Mes actions :

- 1: Dès 2017, **première rencontre avec le Ministre Sébastien LECORNU** puis une **deuxième rencontre avec le Ministre, en présence des élus et des associations du territoire.** Compte tenu de l'action en justice alors en cours, le Ministre a considéré qu'en cas de validation de la DUP par le Conseil d'Etat, celle-ci serait appliquée ce qui a été le cas,
- 2: J'ai effectué une **demande auprès de RTE** afin que **ne soit pas imposé le paiement des pénalités** pour recours abusif par les élus, décidées par le Conseil d'Etat,
- 3: J'ai mené une **négociation durant 2 ans avec RTE** et le Gouvernement pour **augmenter les compensations pour les habitants.**

### Résultats obtenus :

Obtention de **nouvelles mesures de compensation** inscrites dans la **transition écologique** soit une **enveloppe de 750 000 €** pour les habitations situées à moins de 200 mètres de la ligne : **6.000 € par foyer** pour réaliser des **travaux d'économie d'énergie** cumulables avec les aides de l'Etat telles que « Ma Prime Rénov ».



## Saméon : Antenne

### Problématique :

L'implantation d'une antenne relais était prévue en plein centre du village, sans concertation avec les élus et les habitants.

### Mes actions :

- 1: **interpellation du dirigeant de Free et de TDF,**
- 2: **interpellation du Gouvernement,**
- 3: **organisation d'une réunion** entre Monsieur Le Maire, Yves Lefebvre, et les bénévoles de l'Association de Protection de la Ruralité et de l'Environnement à Saméon représentée par Caroline LUBREZ, et Messieurs les Ministres Joël GIRAUD et Cédric O pour faire entendre la voix du territoire.

### Résultats obtenus :

**TDF renonce** à placer l'antenne au centre bourg et **éloigne son emplacement.**

Si le besoin de couverture numérique est indéniable, dans ce cas, **la concertation** a permis de trouver une **solution** qui prend également en compte **l'environnement et le paysage de notre campagne.**

## Aix-en-Pévèle : Antenne

### Problématique :

Pour améliorer le réseau 4G à Aix, Orange envisage d'édifier une antenne relais de télécommunication sur un site refusé par la Municipalité et les habitants.

### Mes actions :

**Médiation** entre l'opérateur, l'installateur d'antenne et les élus d'Aix-en-Pévèle.

### Résultats obtenus :

**Abandon du projet initial** d'implantation de l'antenne, un emplacement éloigné des habitations est trouvé avec l'accord du propriétaire, solution conforme aux demandes du Conseil Municipal.



## AGFA - Geveart Pont-à Marcq

### Problématique :

Le 11 juin 2020, les dirigeants d'Agfa Gevaert, situé à Pont-à-Marcq, annoncent une **réorganisation** de leur capacité de production de plaques d'impression et **leur intention de fermer le site** de Pont-à-Marcq.

### Mes actions :

- 1 :** Présence et soutien auprès des **175 salariés et de leurs représentants**,
- 2 :** **Interpellation de Monsieur le Préfet Michel LALANDE** pour la mise en place de **réunions** rassemblant les différentes parties prenantes en vue **d'exiger une transparence sur les chiffres** par la direction et un **engagement** pour les conditions de reclassement,
- 3 :** **Interpellation de Monsieur le Ministre Bruno LEMAIRE** pour solliciter un soutien dans la **recherche d'un repreneur** ainsi que dans la **demande de convention de revitalisation**,
- 4 :** Demande à Monsieur le Préfet d'**imposer à AGFA le niveau maximum des indemnités de redynamisation du territoire**, soit près d'**un million d'euros pour le territoire**.

### Résultats obtenus :

L'accord de méthode est signé le 15 juillet 2020 et nous obtenons que le délai de la procédure de consultation du Comité Social et Economique soit **allongé d'un mois supplémentaire**.

Le plan social est signé par toutes les organisations syndicales avec des conditions favorables pour les salariés en termes **d'indemnisation et de reclassement**.

Le préfet valide la demande d'**indemnisation maximale** du territoire soit un montant de près d'**un million d'euros pour la revitalisation du site**.



## Catastrophes naturelles

### Problématique :

Un nombre important d'habitations de notre territoire est impacté par les **retraits et gonflements argileux**.

### Mes actions :

- 1 :** Mobilisation d'un **groupe de travail parlementaire trans-partisan**,
- 2 :** **Interpellation** du Président de la République, du Premier Ministre et des ministères concernés pour faire **entendre l'urgence**,
- 3 :** Vote en 2019 et 2020 de deux enveloppes de 10 millions d'euros chacune pour venir en aide aux habitants les plus gravement impactés et élargissement des critères d'éligibilité.

### Résultats obtenus :

- ▶ À la demande du Président de la République, **modification des critères** permettant la reconnaissance de catastrophes naturelles.
- ▶ **Elargissement du nombre de communes reconnues catastrophes naturelles**.
- ▶ **Suivi** de l'utilisation de l'enveloppe et évolution des critères de recours.

## Soutien au développement économique du territoire...



### Mes actions :

- 1 :** Dépôt et vote d'un amendement en 2019 intégrant **Ostricourt, Wahagnies, la Bassée** et 6 communes du Pas-de-Calais dans le périmètre du **Bassin Urbain à Dynamiser** bénéficiant ainsi de **mesures fiscales incitatives à l'implantation d'entreprises et à la création d'emplois**,
- 2 :** Soutien aux entreprises innovantes pour **lever des fonds** ou **lever les barrières réglementaires** comme pour l'entreprise Cosmolys, basée à Avelin qui a pu intégrer une expérimentation,
- 3 :** **Visites et rencontres régulières avec les entreprises**,
- 4 :** Durant la **crise sanitaire : négociation** avec le Gouvernement pour **élargir les bénéficiaires** des mesures de soutien à certaines entreprises du territoire,
- 5 :** **Vote des budgets** finançant le soutien aux entreprises durant la crise ainsi que du budget du plan de relance ayant bénéficié à de nombreuses entreprises du territoire.

# faire vivre les valeurs de la République



## Devoir de mémoire



## Présentation du rôle de députée dans les écoles



## Attribution des médailles de l'Assemblée nationale



# faire face. à la crise

Pour faire face à la crise sanitaire, l'Etat a déployé, dès le début de la pandémie, des mesures inédites de soutien à notre économie.

Nous avons voulu protéger  
l'emploi avec le déploiement  
de **L'ACTIVITÉ PARTIELLE** :  
dans le Nord,

**347016**

**salariés**  
ont bénéficié de ce dispositif.

**11** millions de  
repas **CROUS** à **1€**,

**150€**

d'aide d'urgence  
pour plus d'1 million de jeunes.

Nous avons voulu protéger  
nos entreprises, indépendants,  
professions libérales  
avec la mise en place du fonds  
de solidarité à hauteur de

**165** millions d'euros  
pour le Nord

Prise en charge  
des campagnes  
de dépistages  
à hauteur de

**5** milliards  
d'euros

Soutien des artistes grâce à  
**l'année blanche**  
pour les intermittents.

de la campagne  
de vaccination  
à hauteur de

**3** milliards  
d'euros

## PROTEGER LA SANTE DES FRANÇAIS DURANT LA CRISE SANITAIRE

En France, **116.000 personnes sont décédées de la COVID-19** depuis le 1<sup>er</sup> mars 2020 et 7 millions de personnes ont contracté le virus.

Face à cette pandémie, **le vaccin** a constitué notre principale arme de **maitrise de la crise sanitaire** et de retour à une vie normale.

La nécessaire mise en place de centres de vaccination s'est construite **territoire par territoire**.

Ainsi, sur la circonscription, j'ai soutenu auprès de l'Agence Régionale de Santé, l'installation des centres de vaccination **d'Orchies et de Pont-à-Marcq**.



La **dynamique des professionnels de santé et des bénévoles de la CPTS Pévèle du Douaisis** et de **l'association Santé pro Pévèle** a permis d'avoir **un des meilleurs taux de vaccination** du département. Je tiens particulièrement à remercier les professionnels de santé, les bénévoles, les élus et les agents pour leur engagement auprès de leurs concitoyens et pour la réussite de la campagne de vaccination.

Afin d'éviter un nouveau confinement et la fermeture de nos commerces suite à l'arrivée d'un nouveau variant, **j'ai fait le choix de voter l'extension du pass sanitaire et l'obligation vaccinale** pour l'ensemble des personnels de santé.

Ainsi, avec une couverture vaccinale en France de 86,5% de la population et la mise en place du pass sanitaire, **la propagation du virus a freiné** et a permis **de réduire les hospitalisations** et la **tension hospitalière**.

Afin de conserver notre **immunité collective** et d'éviter une hausse des contaminations pouvant nous conduire à des restrictions, je souhaite inciter les personnes n'étant pas vaccinées ainsi que les personnes pouvant bénéficier de la **3<sup>ème</sup> dose** à se rendre dans les centres de vaccination ou auprès des professionnels réalisant la vaccination.



## ORGANISER LA SORTIE DE CRISE ET PRÉPARER L'AVENIR

Dès le 3 septembre 2020, nous avons adopté le plan **« France Relance »**, feuille de route ambitieuse pour mener la transformation économique, sociale et écologique de notre pays.

Avec un budget de 100 milliards d'euros cofinancé par l'Union européenne, il s'articule autour de 3 volets :

- ▶ L'écologie, pour assurer la transition dans nos territoires et décarboner notre économie,
- ▶ La compétitivité, pour soutenir l'innovation et relocaliser notre production,
- ▶ La cohésion sociale, pour qu'aucun territoire, aucune entreprise, aucun français ne soit oublié au sortir de la crise.

Ce Plan se déploie d'ores et déjà dans nos territoires au terme des premiers appels à projets.

Dans notre Département du Nord, il a déjà permis :

- ▶ **La rénovation énergétique de 87 bâtiments** dont le bâtiment de la DIR Nord situé à Sainghin-en-Mélantois,
- ▶ **Des soutiens aux investissements industriels**, à hauteur de 60 millions d'euros pour 37 projets dans le Nord dont la modernisation de Minakem situé à Beuvry-la-Forêt.

Le Plan de Relance, c'est aussi **l'accompagnement vers l'emploi et l'aide à l'embauche de nos jeunes**. Dans le Nord, ce sont plus de 9375 contrats ayant bénéficié de l'aide à l'embauche des jeunes, 11776 contrats d'apprentissage qui ont bénéficié d'une aide exceptionnelle. 11796 jeunes sont entrés en Accompagnement intensif jeunes.

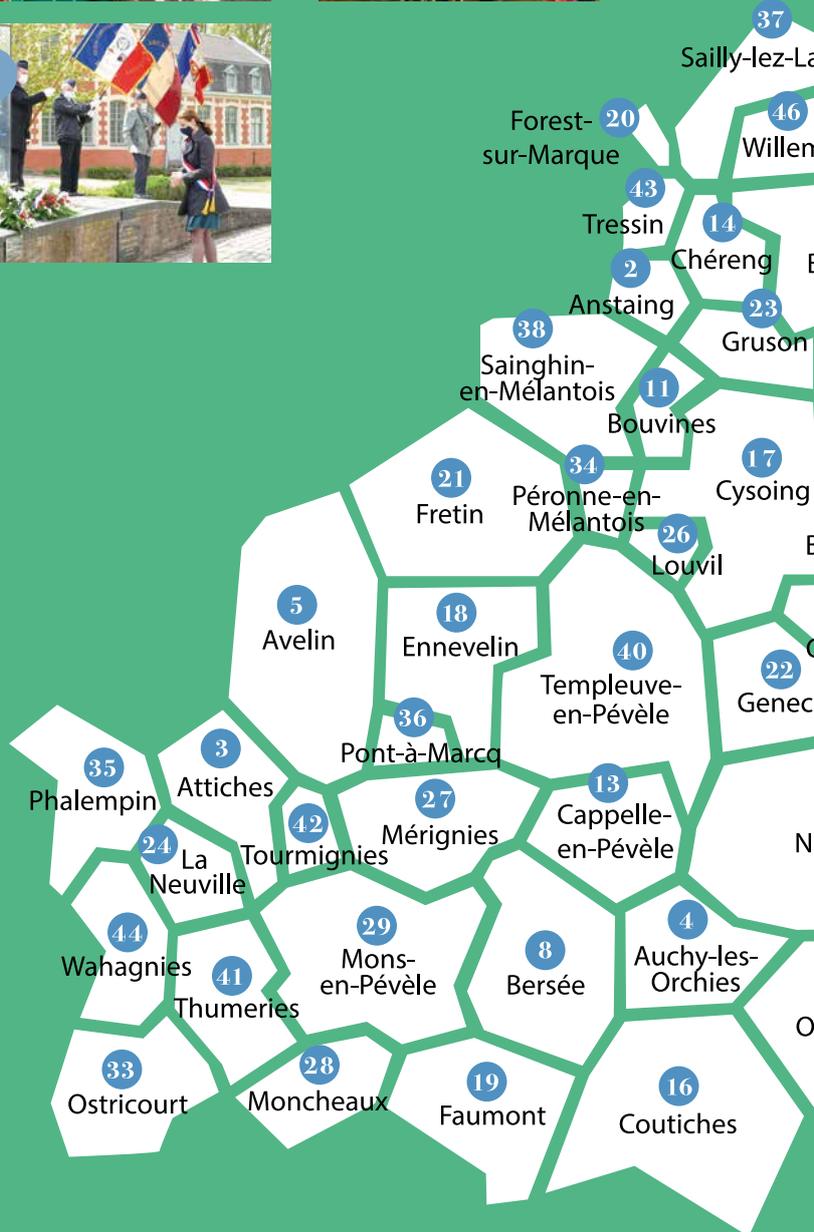
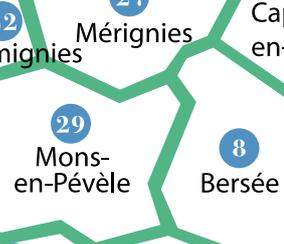
La dotation de soutien à l'investissement local a été abondée de **950 millions d'euros** dans le cadre du plan de relance et a permis ainsi de financer à Bachy l'aménagement de la place et du centre bourg, à Chérens, la réfection de la toiture du complexe sportif ou encore l'extension de l'école de Moncheaux.

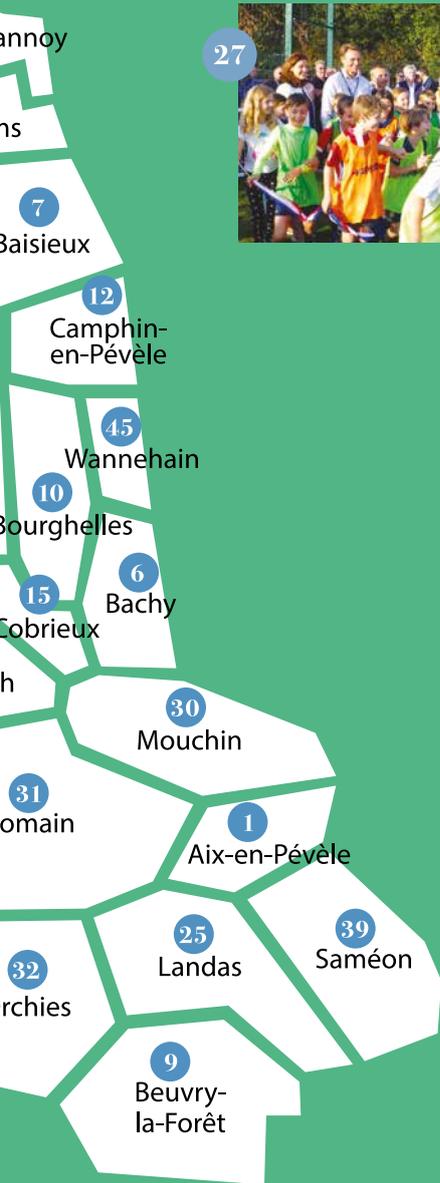
Toutes ces mesures ont permis de faire repartir notre économie avec **une croissance estimée à fin 2021 à 6%** et un **taux de chômage à 7,6%** soit son niveau d'avant crise.

Pendant cette période de crise, je n'ai cessé de maintenir le lien avec les citoyens, entreprises, associations, EHPAD et élus via notamment les réunions par visioconférence.



# la circonscription





# légiférer pour réformer



## Une majorité loyale et modernisée pour mettre en œuvre le programme du Président de la République

**Nous avons gardé notre ambition réformatrice depuis le début du quinquennat pour améliorer la vie quotidienne des Français.**

Ainsi, 90% du programme de 2017 a été appliqué permettant à nos compatriotes d'être mieux payés, mieux apprendre, mieux se former, mieux consommer, de trouver des réponses à l'urgence climatique et à l'urgence sanitaire.

**Nous avons écouté et agi au plus près de vous !**

### Une Assemblée féminisée

- ▶ **38.8% des 577 députés** sont des femmes soit **224 femmes** (contre 155 femmes sous la précédente législature),
- ▶ La Majorité présidentielle a la part la **plus importante de femmes avec 47% de femmes.**



### Confiance et transparence dans la vie politique

Dès 2017, nous avons voté le texte renforçant la confiance et la transparence dans la vie politique.

- ▶ **Interdiction** de recruter par un membre du Gouvernement, un parlementaire ou un titulaire de fonctions exécutives locales, un **membre de sa famille,**
- ▶ Obligation faite aux parlementaires de **justifier d'une situation fiscale en règle** au début de leur mandat,
- ▶ **Réforme de la retraite des députés** pour aligner les droits sur ceux de la fonction publique,
- ▶ **Contrôle de l'avance de frais de mandat** des parlementaires par un déontologue avec des justificatifs des dépenses faites par les parlementaires,
- ▶ **Interdiction de financer l'achat à titre personnel d'un bien immobilier utilisé dans le cadre de l'activité parlementaire** (comme cela se pratiquait avec les permanences).

## SÉCURITÉ ET JUSTICE



### Une sécurité plus efficace et plus proche des français

- Recrutement de 2 000 policiers et gendarmes supplémentaires chaque année sur l'ensemble du quinquennat, avec comme objectif d'accroître la présence des gardiens de la paix dans l'espace public,
- Développement de la vidéoprotection et généralisation des caméras-piétons pour les policiers depuis le 1er juillet 2021,
- Permettre la fermeture des lieux de culte qui promeuvent l'incitation à la haine et à la discrimination et faciliter les perquisitions et visites des lieux suspectés d'être fréquentés par une personne qui représente une menace terroriste.

#### C'est du concret :

**Les heures de patrouille sur la voie publique ont augmenté de 9% depuis 2017 dans le Nord.**



### Soutenir davantage nos forces de l'ordre

- Renouvellement du matériel et travaux de maintenance engagés pour améliorer le quotidien des policiers et des gendarmes dans les casernes et les commissariats,
- Création d'une réserve opérationnelle de la police dotée de 30 000 réservistes et 20 000 réservistes supplémentaires pour la gendarmerie,
- Revalorisation du salaire des agents qui font des heures de nuit : entre 50 et 100€ par mois.

#### C'est du concret :

**11 000 véhicules hybrides et électriques commandés pour nos forces de l'ordre en 2022, soit le double de 2021. Sur le quinquennat, 2/3 des véhicules auront ainsi été renouvelés.**



### Améliorer notre système de sécurité civile

- Expérimentation du numéro unique d'urgence, en fusionnant les plateformes d'appel d'urgence, afin de renforcer la synergie entre les professionnels de santé et la sécurité civile,
- Mise en place d'une réserve de sécurité civile dans chaque département,
- Durcissement des peines encourues pour l'outrage à un sapeur-pompier,
- Augmentation de la prime de feu et suppression de la surcotation sur cette prime de feu pour les sapeurs-pompiers professionnels. En moyenne, c'est un gain net de 150 euros par mois.

### Renforcer notre justice, au plus près des citoyens

- Hausse constante pendant le quinquennat des moyens pour la Justice. Au total sur 5 ans, le budget de la Justice aura augmenté d'un tiers,
- Un plan de 15 000 nouvelles places de prison est en cours de construction pour que privation de liberté ne rime pas avec privation de dignité et pour permettre l'application réelle des peines,
- 2 100 emplois créés pour améliorer le fonctionnement des tribunaux et réduire les délais,
- Lutter plus efficacement contre la haine en ligne par la création d'un parquet dédié à la haine en ligne, l'imposition d'obligations de moyens et de transparence des plateformes numériques pour lutter contre la haine en ligne, les infos et le cyber harcèlement,
- Création d'une plateforme numérique et rapide de règlement amiable des litiges de la vie quotidienne.

#### C'est du concret :

**Lancement des Etats Généraux de la justice dans notre pays afin de formuler des propositions concrètes pour mettre la Justice au centre du débat démocratique.**



## AGRICULTURE



### Donner aux agriculteurs les moyens de vivre dignement

- ▶ Pour une retraite plus juste, **les anciens chefs d'exploitation toucheront un minimum de 85% du SMIC** (+100 euros par mois pour 227 000 agriculteurs) et une proposition de loi prévoit une **hausse moyenne de 100 euros par mois des petites retraites des conjoints collaborateurs d'agriculteurs** (210 000 retraités dont 67% de femmes),
- ▶ Une **Politique Agricole Commune ambitieuse est maintenue jusqu'en 2027**, une part des dépenses environnementales seront versées directement aux agriculteurs,
- ▶ Grâce aux deux lois EGALIM, nous avons engagé le **rééquilibrage des négociations des prix agricoles** pour que la construction des prix se fasse avec les organisations de producteurs, et en **améliorant la transparence du coût d'achat de la matière première agricole dans les conditions générales de vente**,
- ▶ Création d'un comité de règlement des différends commerciaux agricoles.

### C'est du concret :

**8 millions d'euros d'amende ont été prononcés contre les distributeurs ne respectant pas les règles pour protéger les revenus des agriculteurs.**

### Préserver et développer une filière d'excellence

- ▶ Face à la concurrence déloyale, nous avons mis un **veto sur tout accord commercial qui n'offre pas de garanties solides** : le gouvernement et la majorité se sont **opposés au MERCOSUR**,
- ▶ Nous aidons les nouvelles générations d'agriculteurs via un **renforcement de 56% de la dotation jeunes agriculteurs depuis 2016 et niveau record de l'apprentissage agricole avec la prime à l'embauche d'un apprenti**,
- ▶ Nous soutenons l'agriculture innovante avec la **mise en place de la certification de haute valeur environnementale, le développement des biocarburants et de la filière des protéines végétales**.

### Faire face avec les agriculteurs aux défis climatiques et de la biodiversité

- ▶ Objectif **zéro artificialisation nette des terres agricoles**,
- ▶ Vers une **réduction des phytosanitaires** : d'ici 2022 l'utilisation du glyphosate aura diminué de moitié sans qu'aucun agriculteur ne soit laissé sans solution,
- ▶ Le **plan de relance prévoit 200 millions d'euros pour l'adaptation au changement climatique de notre agriculture**. Une enveloppe de 600 millions d'euros par an aux agriculteurs pour l'assurance récoltes est prévue. Nous préparons notre pays face aux pénuries d'eau ou aux épisodes météorologiques violents.

## TRANSITION ECOLOGIQUE



### Investir dans la production d'énergie renouvelable et décarbonée

- ▶ **Fermeture des dernières centrales à charbon françaises**, équivalentes à la pollution de 4 millions de voitures,
- ▶ **Premier pays du monde à interdire les nouvelles exploitations et l'exploration des hydrocarbures**,
- ▶ **Création d'une filière d'excellence des énergies renouvelables marines** avec le développement de l'éolien offshore, et soutien à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments qui demandent beaucoup d'électricité (centres commerciaux, usines, entrepôts...),
- ▶ **Investissement dans les nouvelles centrales nucléaires pour garantir un accès à une électricité décarbonée, pilotable, à des coûts réduits.**

### Investir dans les modes de transport de demain

- ▶ Mise en place de **nouvelles primes à la conversion automobile** pour remplacer les véhicules polluants par des véhicules électriques ou hybrides,
- ▶ **Déploiement d'une stratégie vélo**, pour notamment augmenter de 50% le nombre de pistes cyclables d'ici à 2022 et la mise en place d'un coup de pouce vélo pour réparer ou acheter un vélo,
- ▶ **4.7 milliards d'euros investis dans le transport ferroviaire** pour moderniser le réseau national, désenclaver les zones peu denses au travers des petites lignes du quotidien, accélérer les travaux pour la qualité d'accueil en gare, et adapter le réseau ferroviaire pour développer le transport de marchandises et les offres de trains de nuit,
- ▶ **Développer l'industrie de l'hydrogène pour faire de la France le leader du train et de l'avion de demain.**

### Développer l'économie circulaire

- ▶ **Sortir du tout jetable, avec la fin de la mise sur le marché des emballages en plastique à usage unique d'ici 2040**, avec dès 2021 l'interdiction des pailles jetables, touillettes et boîtes en polystyrène, dès 2022 l'interdiction des emballages en plastique pour les fruits et légumes de moins de 1.5kg, dès 2025 une réduction de 20% des emballages plastiques à usage unique,
- ▶ **Harmonisation des caractéristiques environnementales des produits proposés à la vente pour mieux informer le consommateur**,
- ▶ Une expérimentation d'affichage environnemental dans le secteur de **l'habillement** au travers d'une note,
- ▶ **À partir de 2022, tous les produits contenant des perturbateurs endocriniens devront l'indiquer**,
- ▶ Certains équipements électriques et électroniques comme les machines à laver ou les aspirateurs doivent comporter, depuis cette année, un **indice de réparabilité et à partir de 2024 de durabilité** (fiabilité, robustesse).

## PROTECTION ANIMALE



### Protéger le bien-être animal

- ▶ Encadrement de la vente en ligne et renforcement de la lutte contre l'achat impulsif d'animaux,
- ▶ Renforcement des sanctions contre la maltraitance des animaux et leur abandon,
- ▶ Interdiction du broyage des poussins, de la castration à vif des porcelets,
- ▶ Interdiction sous 5 ans des animaux sauvages dans les cirques et fermeture des delphinariums,
- ▶ Fin des élevages de visons d'Amérique et d'animaux d'autres espèces non domestiques élevés pour la production de fourrure,
- ▶ Interdiction d'utilisation des équidés dans les attractions de type carrousel vivant dans les fêtes foraines, foires et autres événements similaires pour le divertissement du public, et introduction de certificat de connaissance pour la détention d'un équidé,
- ▶ Introduction d'une nouvelle procédure de vente forcée pour les équidés abandonnés chez un professionnel.

## LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DE DESTIN



### Agir dès les 1000 premiers jours

- ▶ Accompagner les parents dans l'accueil d'un nouveau-né avec la mise en place d'un **entretien obligatoire prénatal en début de grossesse**, pour préparer les parents et un **entretien obligatoire post natal** autour de la 5<sup>ème</sup> semaine après l'accouchement, pour **lutter contre la dépression post-partum**,
- ▶ Former plus de 600 000 professionnels de la petite enfance autour du langage, de l'alimentation et la nature, la prévention des stéréotypes ou le numérique **pour réduire la reproduction des inégalités sociales dès le plus jeune âge**,

### L'école pour tous face aux inégalités de destin

- ▶ L'instruction est rendue obligatoire dès 3 ans et l'obligation de formation est rendue obligatoire jusqu'à 18ans,
- ▶ 100 000 élèves en situation de handicap supplémentaires sont accueillis à l'école,
- ▶ Personne ne peut apprendre le ventre vide : 238 000 élèves ont **bénéficié des petits déjeuners équilibrés et gratuits** dans les écoles des réseaux d'éducation prioritaire.

### C'est du concret :

**La cantine à 1 euro est disponible dans 3 900 communes modestes dont à Wannehain.**

### Une école pour réussir

- ▶ Dédoublage des classes pour 330 000 élèves à la rentrée 2021 : **100% des classes de CP et CE1 sont 100% dédoublées en REP et REP+ et la moitié des grandes sections l'est déjà**. Hors éducation prioritaire, **toutes les classes seront plafonnées à 24 élèves d'ici la rentrée 2022**,
- ▶ Donner les mêmes chances à tous, notamment avec la mise en place du dispositif «**Devoirs faits**» pour accompagner les collégiens gratuitement,
- ▶ Mise en place de Parcoursup mettant fin au tirage au sort et assurant plus d'équité et de transparence ;
- ▶ 10 000 lycéens boursiers supplémentaires ont pu intégrer l'enseignement supérieur sur la mandature.

### C'est du concret :

**79% des classes nordistes de grande section, CP et CE1 ont un effectif inférieur ou égal à 24 élèves.**



## SPORT



- ▶ Offrir à l'ensemble d'une génération d'élèves les compétences à vélo par un plan « **savoir rouler à vélo** » et en natation par un « **plan d'apprentissage de la natation** »,
- ▶ Offrir à l'ensemble des français des équipements physiques et sportifs de qualité en construisant **5000 nouveaux terrains de sport d'ici 2024**,
- ▶ Mise en place du **Pass'sport de 50 euros par enfant**, pour permettre aux enfants des familles les plus précaires de pratiquer un sport,
- ▶ **Création et développer des maisons sport-santé**, pour accompagner dans la pratique sportive les patients pour lesquels la pratique des activités physiques adaptées est prescrite ainsi que les personnes les plus éloignées de la pratique sportive.

## POUVOIR D'ACHAT



### Baisse des impôts :

- ▶ Baisse de l'impôt sur le revenu pour **18 millions de Français**,
- ▶ **Suppression de la taxe d'habitation** pour 80 % des Français en 2020 et pour 100% des Français en 2023.

### C'est du concret :

**888 771 foyers du Nord ne paieront plus de taxe d'habitation en 2023. Ils auront économisé 1 549€ en moyenne sur la période 2017-2022.**

### Mieux valoriser le travail

- ▶ **Suppression des cotisations salariales, chômage et maladie** pour les 29 millions d'actifs, fonctionnaires, salariés du privé et indépendants,
- ▶ **Défiscalisation des heures supplémentaires** et « Prime Macron » défiscalisée pour plus de 5 millions de français,
- ▶ **Augmentation de la prime d'activité et du public éligible.** En 2021, la prime d'activité améliore le pouvoir d'achat de 4,4 millions de foyers, 1,7 millions de plus qu'en 2017.

### C'est du concret :

**En 2021, grâce aux mesures votées, un travailleur au SMIC gagne l'équivalent d'un 13ème mois. Pour les 17 millions de ménages imposables, c'est 300 euros d'impôts en moins en moyenne chaque année.**

### Répondre aux difficultés énergétiques

- ▶ **Extension du chèque énergie à un plus grand nombre de ménages.** En 2020, 5,5 millions de ménages modestes ont reçu un chèque d'une valeur moyenne de 150 euros pour les frais énergétiques,
- ▶ **Mise en place d'une indemnité inflation de 100 euros** pour faire face à la hausse brutale des prix des carburants et de l'électricité pour tous les français gagnant moins de 2000 euros net par mois à l'automne 2021.

## FAMILLE



- ▶ **Adoption de la PMA pour les femmes seules et les couples de femmes** pour les accompagner dans leur désir de fonder une famille,
- ▶ **Extension du congé paternité de 14 à 28 jours, dont 7 obligatoires**, pour que chaque parent se consacre pleinement à son nouveau-né,
- ▶ **Création d'un système de garantie automatique de versement des pensions alimentaires**,
- ▶ **Faciliter la mise place des mesures d'urgence (éviction du conjoint violent, relogement)** sans attendre la décision de la victime concernant le dépôt de plainte,
- ▶ **Mise en place d'un bracelet anti-rapprochement** après des violences au sein d'un couple et élargissement des conditions d'attribution d'un téléphone grave danger au cas.

### C'est du concret :

**102 ordonnances de protection des victimes de violences conjugales ont été rendues en 2020 contre 32 en 2017 dans le Nord.**

## TRAVAIL ET FORMATION



- ▶ **Extension de l'assurance chômage aux indépendants et démissionnaires**,
- ▶ **Création d'un bonus-malus pour lutter contre les contrats courts et précaires dans les entreprises**,
- ▶ **Lancement du plan "1 jeune, 1 solution"** : doté de 9 milliards d'euros, il a déjà permis à près de 3 millions de jeunes de trouver une solution (emploi, apprentissage, formation, accompagnement personnalisé vers l'emploi),
- ▶ **Plan d'investissement dans la formation et l'accompagnement des demandeurs d'emploi**,
- ▶ **Réforme de l'apprentissage et de la formation** permettant pour la première fois en 2020, la signature de plus de 525 000 contrats d'apprentissage sur une année.

### Lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes au travail

- ▶ **Lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes au travail**,
- ▶ **Création d'un index de l'égalité salariale** femmes - hommes dans toutes les entreprises de plus de 50 salariés. Il est rendu public et transmis à l'inspection du travail, avec la possibilité d'une pénalité financière,
- ▶ **Mise en place d'un quota de femmes cadres** - dirigeantes dans les entreprises, pour atteindre 40% de femmes cadres - dirigeantes en 2030, avec la possibilité d'une pénalité financière si cela n'est pas respecté,
- ▶ **Publication d'un index de l'égalité** par les établissements d'enseignement du supérieur pour chacune de leurs formations et mise en place d'un quota de 30% de femmes dans les jurys de sélection pour l'accès à l'ensemble des formations de premier et de deuxième cycles.



### Zoom sur :

#### **Le plan "1 Jeune, 1 Solution" :**

Mise en place en 2020, aujourd'hui près de 3 millions de jeunes ont été accompagnés vers l'emploi ou une formation. 330 000 offres d'emploi ont été publiées sur la plateforme « 1jeune1solution.fr » ; La Garantie jeunes a été étendue à 200 000 jeunes ; 100 000 missions supplémentaires de service civique ont été proposées ; Une aide exceptionnelle a été octroyée aux jeunes diplômés (anciens boursiers) inscrits à Pôle emploi.



## GRAND ÂGE



- ▶ Création de la 5<sup>ème</sup> branche de la sécurité sociale pour financer la dépendance,
- ▶ Généraliser les infirmières de nuit en EHPAD,
- ▶ Revalorisation des métiers de l'accompagnement du grand âge : Augmentation des salaires des aides à domicile, revalorisation des salaires pour les soignants du secteur médico-social et les EHPAD,
- ▶ Nous reconnaissons enfin l'engagement des proches aidants en leur permettant d'accéder à 3 mois de congés proches aidants payés,
- ▶ Investissement massif dans les EHPAD de 2.1 milliards d'euros pour notamment développer le numérique et conduire une profonde modernisation des EHPAD, une médicalisation accrue et une ouverture sur le bassin de vie qui les entoure,
- ▶ Essaimer l'expérimentation évaluée positivement « Territoires zéro chômeur de longue durée » dans de nouveaux territoires.

## SANTÉ



- ▶ Déploiement du reste à charge zéro pour des soins dentaires, optiques et auditifs de qualité, permettant à tous les Français disposant d'une complémentaire santé responsable d'être intégralement couverts pour des soins essentiels avec des offres 100% santé,
- ▶ 7,6 milliards d'euros par an pour revaloriser l'ensemble des métiers non-médicaux, revaloriser l'indemnité de tous les médecins travaillant à l'hôpital public et les indemnités de stage pour les étudiants en santé,
- ▶ Doublement du nombre des maisons de santé, levée du numerus clausus afin de former plus de médecins, pour réduire les zones enclavées et les pénuries de médecins,
- ▶ Un investissement record de 19 milliards d'euros pour les hôpitaux et 650 millions d'euros pour les investissements du quotidien, afin de rénover, transformer nos hôpitaux et améliorer le service rendu au patient.

## PLAN PAUVRETÉ



- ▶ 8.5 milliards d'euros consacrés dans la stratégie de lutte contre la pauvreté,
- ▶ Une mobilisation spécifique pour assurer aux enfants un hébergement décent grâce au plan « Logement d'abord »,
- ▶ Des maraudes mixtes Etats/aide sociale à l'enfance, spécialisées dans la protection de l'enfance mobilisées pour « aller vers » les familles avec enfants dans la rue et prévenir la mendicité,
- ▶ Plus de 100 millions d'euros consacrés à des solutions d'accompagnement vers l'emploi de tous les jeunes en complément d'une extension de la Garantie jeune (500 000 bénéficiaires entre 2018 et 2022),
- ▶ Garantir à chacun l'accès à une complémentaire santé, en intégrant l'aide au paiement d'une complémentaire santé à la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-c) avec une participation financière inférieure à 1 euro par jour.

Jessica (27 ans) infirmière hospitalière en début de carrière

Avant le Ségur : 1 656 € nets / mois  
Après le Ségur : 2 253 € nets / mois

(+ 597 € grâce notamment aux revalorisations et au paiement de 5 heures supplémentaires / semaine majorées à 50% (soit 252 € + 126 € de majoration) dans le cadre du forfait 40H)

David (39 ans), infirmier aux urgences

Avant le Ségur : 2 145 € nets / mois  
Après le Ségur : 2 362 € nets / mois

(+ 218 € en plus de la prime urgence de 100 € / mois de septembre 2019)

Lionel (45 ans), manipulateur radio à l'hôpital

Avant le Ségur : 1 930 € nets / mois  
Après le Ségur : 2 248 € nets / mois

(+ 318 € dont 100 € de prime d'intéressement collectif du fait de sa participation à un projet innovant d'amélioration de la qualité des soins dans son service)

Frédéric (41 ans), aide-soignant en EHPAD

Avant le Ségur : 1 677 € nets / mois  
Après le Ségur : 1 895 € nets / mois

(+ 218 € en plus de la prime Grand Âge de 100 € / mois de janvier 2020)

Rémi (41 ans) et Jamel (38 ans), agents techniques

Avant le Ségur : 1 530 € nets / mois  
Après le Ségur : 1 713 € nets / mois

(+ 183 €)

## HANDICAP



- ▶ Nous avons revalorisé de 110 euros par mois l'allocation adulte handicapé pour 1,2 million de nos concitoyens,
- ▶ Création des droits à vie pour les personnes vivant avec un handicap afin de ne plus renouveler les démarches administratives chaque année en lien avec son handicap,
- ▶ Augmentation des capacités d'accueil à l'école pour les enfants vivant avec un handicap en multipliant les classes ULIS et les unités autisme notamment. Aujourd'hui plus de 400 000 élèves avec un handicap vont désormais à l'école, soit une hausse de 20% depuis 2017.

### C'est du concret :

Les délais de traitement des dossiers de demande de l'allocation adulte handicapé comme promis en 2017 ont été réduits. Dans le Nord, ils sont passés de 4,3 mois en moyenne à 1,5 mois de traitement.

# Réforme santé au travail

La loi « PARMENTIER-LECOCQ - GRANDJEAN » pour renforcer la prévention en santé au travail a été promulguée le 2 août 2021. Fruit d'un intense travail de 4 années, elle a été au cœur de mon action parlementaire.

- 28 août 2018** ➤ Remise du rapport « santé au travail » vers un système simplifié pour une prévention renforcée au Premier Ministre Edouard PHILIPPE, à la ministre du travail Muriel PENICAUD et à la Ministre des solidarités et de la santé Agnès BUZYN de la mission par Bruno DUPUIS et Henri FOREST et Charlotte PARMENTIER – LECOCQ co-rapporteurs de la mission ;
- 29 octobre 2019** ➤ Remise du rapport « Santé, sécurité et qualité de vie au travail dans la fonction publique » , au Premier ministre Edouard PHILIPPE, au Ministre de la fonction publique Olivier DUSSOPT par Pascale COTON, Jean François VERDIER, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ co-rapporteurs de la mission ;
- 15 juin 2020** ➤ Vote à l'Assemblée nationale de la proposition de résolution appelant à faire de la France l'un des pays les plus performant en matière de santé au travail ;
- Juillet 2020 – Novembre 2020** ➤ **Début des travaux (auditions, visites, conférences) de Charlotte PARMENTIER - LECOCQ et Carole GRANDJEAN pour l'élaboration d'une proposition de loi ;**
- 9 décembre 2020** ➤ Les partenaires sociaux s'entendent sur un accord national interprofessionnel sur la santé au travail, qui s'intègre à la proposition de loi et qui met pour la première fois la prévention au cœur d'un texte sur la santé au travail ;
- 23 décembre 2020** ➤ Dépôt de la proposition de loi visant à renforcer prévention en santé au travail, co signée par les députées des groupes de la République en Marche, Modem et Agir ensemble ;
- 3 et 4 février 2021** ➤ Saisi par le Président de l'Assemblée nationale, le conseil d'Etat examine la proposition de loi, rendant un avis favorable sur l'ensemble des articles du texte et formulant des recommandations qui s'intègrent ensuite au texte ;
- 9 – 10 février 2021** ➤ Examen et vote de la proposition de loi en commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale ;
- 16 – 17 février 2021** ➤ Examen et vote de la proposition de loi en séance publique de l'Assemblée nationale ;
- 23 juin et 6 juillet 2021** ➤ Examen et vote au Sénat de la proposition de loi ;
- 12 juillet 2021** ➤ Examen et accord trouvé sur la proposition de loi entre sénateurs et députés en commission mixte paritaire ;
- 22 juillet 2021** ➤ Vote définitif de la proposition de loi ;
- 2 août 2021** ➤ Promulgation au Journal officiel de la loi renforçant la prévention en santé au travail.



## Préparer la proposition de loi avec les acteurs de terrain :

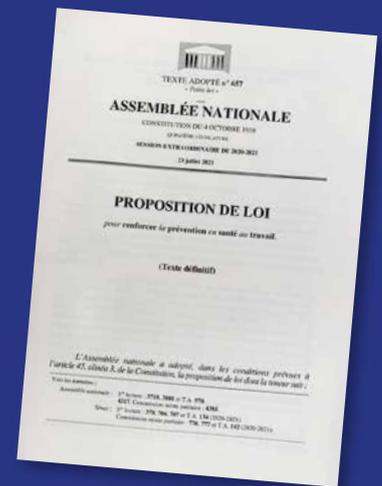
Parce qu'une loi doit être au service de tous les français, nous avons souhaité avec Carole GRANDJEAN co-construire cette proposition de loi. Ainsi l'Accord National Interprofessionnel des partenaires sociaux a été l'un des piliers fondamentaux de ce texte, nous avons pris le temps d'échanger et de rencontrer les professionnels de terrain qui font la santé au travail du quotidien.

## Ainsi, pour l'élaboration de la proposition de loi entre mai 2020 et décembre 2020 nous avons :

- Rencontré individuellement **10 directeurs** de service de santé au travail,
- Organisé **10 entretiens individuels** avec les partenaires sociaux,
- Organisé **18 auditions** des acteurs nationaux représentatifs de la santé au travail,
- Organisé **5 réunions** avec les députés membres du groupe de travail « Santé au travail »,
- Organisé **10 échanges** avec les ministères de la santé au travail, de la santé et des sports,
- Organisé **3 échanges** avec les rapporteurs de la proposition de loi au Sénat,
- Rencontré **Richard Ferrand**, Président de l'Assemblée nationale,
- Organisé **2 déplacements dans le Nord et en Lorraine**, auprès des acteurs de la santé au travail,
- Organisé **3 tables rondes** avec les acteurs de la prévention, de la désinsertion professionnelle en Gironde,
- Organisé **10 réunions de travail** entre les rapporteurs.

# Loi Parmentier-Lecocq - Grandjean pour renforcer la prévention en santé au travail

A retenir : **8 PRINCIPALES MESURES**



**1** Un meilleur accompagnement des entreprises pour que le document unique d'évaluation et de prévention soit accessible, présent et actualisé dans toutes les entreprises.

**2** Le dossier médical partagé avec les informations accessibles aux médecins du travail pour prévenir et adapter le poste de travail.

**3** Une offre de services de prévention et santé au travail claire, lisible et identifiable pour toutes les entreprises et encadrements des tarifs.

**4** Une certification obligatoire des services de prévention et de santé au travail pour aller vers plus de qualité de l'offre de service.

**5** Création d'un entretien de mi-carrière pour tous les salariés à 45 ans pour faire le point sur les aptitudes physiques, le poste de travail et anticiper la désinsertion professionnelle.

**6** Création d'un rendez-vous de liaison après un arrêt de longue durée entre le travailleur, le médecin du travail et le chef d'entreprise pour préparer le retour à l'emploi et l'adaptation du poste de travail.

**7** Elargissement du suivi des services de prévention et santé au travail auprès de nouveaux publics : chefs d'entreprise et indépendants, intérimaires.

**8** Développement d'une formation commune, de qualité et obligatoire pour l'ensemble des nouveaux infirmiers en santé au travail. Création d'un statut d'infirmier en pratique avancée en santé au travail permettant une montée en compétences et répondant aux nouvelles missions des services de prévention et de santé au travail.

## ... Une équipe à votre écoute



**Guillaume CORDIER**  
Collaborateur  
en circonscription

**Aurélie LEGRAND**  
Directrice de cabinet

**Julien DI MAGGIO**  
Collaborateur  
à l'Assemblée nationale

Ce document n'intègre pas de manière exhaustive l'ensemble des réformes conduites par la majorité présidentielle et de mon action en circonscription.

### ... RETROUVEZ MON ACTUALITÉ :



SUR MON SITE INTERNET  
[charlotte-parmentier-lecocq.fr](http://charlotte-parmentier-lecocq.fr)

 @LECOQCCharlotte

 @lecocqcharlotte

 charlotte-parmentier-lecocq

 lecocq.charlotte

### ... POUR ME CONTACTER :

► **À MA PERMANENCE EN CIRCONSCRIPTION**  
14, rue Gambetta 59830 CYSOING  
**03.20.05.28.30**  
[permanence@charlotte-parmentier-lecocq.fr](mailto:permanence@charlotte-parmentier-lecocq.fr)

► **À L'ASSEMBLÉE NATIONALE**  
126 rue de l'Université 75355 PARIS SP 07  
**01.40.63.03.61**  
[charlotte.lecocq@assemblee-nationale.fr](mailto:charlotte.lecocq@assemblee-nationale.fr)

